



Vises caché dans l'Achat d'un véhicule

Par **jeremie887**, le **01/08/2012 à 00:43**

Bonjour, suite à l'achat d'une Golf IV 1.9 tdi 110cv vendredi 27 juillet (dans un garage a strasbourg et habitant proximité de mulhouse) j'avai deja essayer le véhicule le mardi de cette semaine. En l'essayant j'ai vu qu'il y avait le voyant d'airbag allumé et celui de l'ESP. Je l'ai signalé au vendeur (étant un garage professionnel) il m'a dit qu'il règlera ce problème et que la voiture pouvait être prête vendredi et il fallait qu'il fasse encore un parallélisme. Je lui ai donc dit qu'il pouvait préparer cette voiture pour le vendredi. Il m'a appelé le jour même vers 16h30 pour me dire que je pouvais venir chercher la voiture qu'il l'enmenai au parallélisme. Arrivé sur strasbourg il me dit qu'en fait la rotule est à changée mais que je pouvais quand même prendre le véhicule et revenir avec le mercredi 1 aout pour effectuer ces réparations. Il m'a fait remplir tout les papiers pour la vente SAUF le Certificats de non-gage qu'il me dit que je devrai récupérer mercredi en même temps que je venais pour les réparations. Mais rien ne s'est passé comme cela.

Je suis donc parti avec la voiture au alentours de 18h45, j'ai fait un tours dans strasbourg et au bout de même pas 10km la voiture n'avais plus de peche donc surement le turbo ou le débitmètre sur le véhicule concerné. Je le rapelle en lui disant ce qu'il m'arrive biensur il avait fermé le garage et m'a dit de revenir le samedi matin. Je lui ai dit de ne PAS ENCAISSER MON CHEQUE il m'a dit qu'il ne le ferai pas je l'ai encore rapellé le samedi matin avant de partir de chez moi il m'a dit non non je pars de chez moi je vais au garage. Et la j'arrive sur strasbourg je lui ai remi TOUT les documents de la ventes malheureusement ma facture avec et je lui ai rendu les deux clé du véhicule donc une qui n'avais rien a voir avec celui ci. Après qu'il ai eu tout les papiers en main, encore une foi nouvelle surprise, le comptable était passé la matin avant lui et avait enmené mon chèque à la banque. Je lui ai bien dit de ne pas l'encaisser. Et compte tenu des péripéties que j'ai eu avec le véhicule je n'en voulais plus et que je voulais récupérer mon argent il ne voulais que me rembourser 4800€ alors que le prix d'achat était de 5100€. N'ayant pas accepté cela j'ai quitté son garage n'ayant ni la voiture, ni aucun papiers. Je lui ai dit de ne pas y toucher que je viens la chercher mercredi 01 aout 2012 il ne veut pas me rendre le véhicule sans effectuer les reparation voulant donc effacer le vise caché.

Par **razor2**, le **01/08/2012 à 16:46**

Bonjour, la vente étant conclue, vous n'aviez pas à procéder de la sorte, surtout qu'à priori, le vendeur avait l'air de vouloir assumer ses responsabilités...Vous vous êtes apparemment braqué d'entrée, ce qui n'est jamais bon pour s'arranger à l'amiable.

Je vous conseille donc de reprendre contact avec ce vendeur pour trouver un arrangement amiable. Vous n'avez pas le "droit" de décider d'annuler la vente comme cela sans son

accord.
Cordialement